

## EN SAVOIR PLUS

Flash code : Le Tacot (texte à lire)

**Flash code : L'abbaye de Vaultisant :**

Texte à écrire : informer sur l'abbaye : l'ancien moulin, le bief, le rucher, la ligne de chemin de fer, l'entrée de l'abbaye (dans l'ordre de la marche) ; les visites possibles



**Près du nouveau four à pain :**

Sur ce site, ancien lavoir restauré et salle polyvalente (ancienne école et ancienne mairie annexe) ; le puits qui remémore l'histoire de l'eau. Une éolienne a dominé pendant environ 35 ans, pour alimenter le réservoir aujourd'hui disparu qui remplissait le lavoir. Ces constructions (lavoir et éolienne) datant des années 1908 avaient été demandées par les habitants, pour éviter de parcourir aller-retour les 8km pour laver leur linge au lavoir de Lailly.



Sur la Communauté de communes

Ce circuit vous est proposé par la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO).

Il est balisé en bleu et vert et porte le N° 15.

Ce circuit peut être relié à ceux de Les Clérimois N°2, Villeneuve l'Archevêque N°11 et Courgenay N°14

Vous retrouverez d'autres idées de balade sur notre site: <http://www.vanne-et-othe.com>

Donnez-nous votre avis à

[contact@vanne-et-othe.com](mailto:contact@vanne-et-othe.com)

## CONSEILS PRATIQUES

Nous vous proposons un sens de parcours numéroté, qui peut toutefois s'inverser.

### Pour votre sécurité

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art R 4 12-36). En groupe, de plus de 20 personnes, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée, groupés comme un véhicule (art R 4 12-42). Respectez les consignes du code de la route.

### RESPECTEZ LA NATURE

Ne prenez pas ces sentiers les jours de chasse de début septembre à fin février.

Attention aux feux de friches.

Restez sur les sentiers délimités.

Passez à distance des animaux.

Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles). Evitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.

Evitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes.

Certaines fleurs sauvages sont protégées. La nature est fragile, prenez en soin.

### Responsabilité

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.

Projet en cours



## PROMENADE - RANDONNEE N° 15

### Lailly



Départ et retour : *Parking devant l'église de Lailly Notre-Dame de l'Assomption*

Longueur du circuit : **17km**

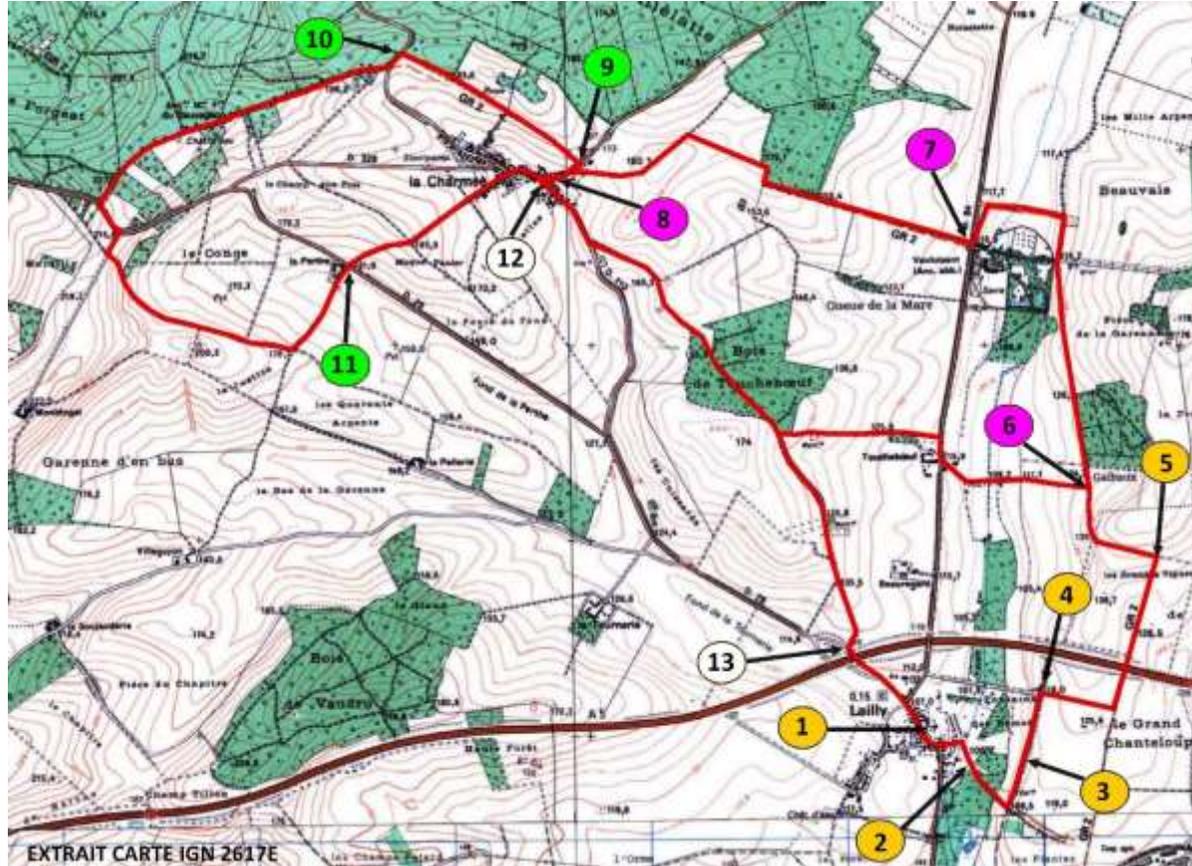
Possibilité de 3 circuits plus courts :



Durée pédestre : **4h45**

Dénivelé : **237m**





- 1. Prendre la direction du soleil levant : rue du lavoir.
- 2. Continuer sur le chemin dit du « **TACOT** » ligne de chemin de fer à voie métrique qui reliait Villeneuve l'Archevêque à Sens et à Nogent sur Seine.
- 3. Au bout du chemin tourner à gauche, sur l'ancien GR2, sur le finage entre Lailly et Molinons. Calvaire de **la croix de St Vincent** à droite.
- 4. Tourner à droite pour rejoindre le lieudit du Grand Chanteloup et le nouveau tracé du GR2, passer au-dessus de l'autoroute A5 où des fouilles ont laissé apparaitre lors du terrassement plusieurs niveaux archéologiques, relatant les plus anciennes occupations humaines.
- 5. Reprendre à gauche -Lieu-dit les Grands Vignes- Vues sur la ferme de Beauregard à gauche après le virage à droite, devant la carrière, vues sur la ferme de Toucheboeuf (commune de Lailly), sur L'abbaye de Vuluisant, Courgenay. Prendre à gauche, arriver face à la ferme de Toucheboeuf, ancienne ferme d'élevage de moutons, dont certains éléments sont inscrits à l'inventaire des monuments historiques. Continuer à droite sur le RD 84 environ 100m et remonter le chemin à gauche en direction du bois de Toucheboeuf.

A la fin du chemin tourner à gauche. Autre vue de la grange de Tocheboeuf. A environ 400m sur la gauche entourée de robiniers (faux acacias), une **Doline** : réserve d'eau d'environ 120m<sup>3</sup> sous 20ml de fond. Longer la haie, vue sur la ferme de Beauregard reconstruite, incendiée lors de l'exode de Juin 1940. Virage à droite, vues sur le Village et son clocher, au loin Villeneuve l'Archevêque et Molinons, à droite le domaine de la Tournerie ancienne seigneurie de la famille de Méric. Continuer la descente vers la D28, retour à Lailly (13).

● 6. Continuer tout droit en direction de **l'Abbaye de Vuluisant**, arriver le long des murs d'enceinte de l'Abbaye en traversant l'ancien finage de Lailly-Courgenay. Au niveau du porche coté Est, le chemin qui la traverse, sépareit la propriété de l'Abbaye sur les deux communes : Lailly et Courgenay. [Promenade-Randonnée N°14 Courgenay – La Singerie]. Contourner le Domaine en prenant à environ 200m à gauche le chemin empierré qui rejoint à nouveau, encore à gauche, l'ancienne ligne du Tacot entre le près et la RD 84.

● 7. Devant l'Abbaye, se diriger en direction du Calvaire, en traversant la RD 84, monter le CV-GR2 en direction du bois de la Thiélatte – belle vue sur l'abbaye de Vuluisant - longer le bois, prendre le premier chemin à gauche. Arrivée à l'entrée du hameau, **La Charmée**.

● 8. En descendant la D 328 sur 150 m au carrefour à gauche, halte près **du four à pains (12)** avec table de pique-nique. Retour à Lailly (12 -13)

● 9. Départ du 7 rue du Sauvageon Hameau de La Charmée, remonter la rue de Vuluisant sur environ 200m. Prendre à droite le chemin enherbé GR2 qui domine le hameau. A la fin du chemin, à gauche sur la D110 sur 50m, remonter à droite le chemin qui longe le bois. Avant le grand château d'eau, il existait une maison forestière.

● 10. Rejoindre la D28, prendre à gauche, à 100m à droite sur la route de la ferme de Montdogat. A une encablure de 100m prendre le chemin enherbé à gauche qui redescend sur Lailly. Prendre le premier chemin à gauche en direction de la Ferme de la Perthe où se trouve maintenant un élevage de chiens.

● 11. Traverser très prudemment la D28, pour rejoindre le Hameau de La Charmée par la rue ST Hubert, près de la mare et de la **Chapelle ST Hubert**.

○ 12. Du four à pains, repartir à droite sur la D110, à la sortie du village, prendre le chemin à gauche avant le cimetière de La Charmée pour rejoindre et traverser le bois de Toucheboeuf. Au bas du chemin, rejoindre Lailly par la D 28 sur environ 500ml, rester très prudent.

○ 13. Passer à nouveau au-dessus de l'autoroute A5 où les fouilles ont découvert un site paléolithique. Arriver au village par la rue Jean de Méric, le dernier Seigneur de la Tournerie.